

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 1 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur du produit utilisé sur l'étiquette

: **Parfum inodore ABHC**

Code(s) du produit : Aucun rapporté par le fabricant.

Usage recommandé du produit chimique et restrictions sur l'utilisation

: Pas disponible.

Famille chimique

: Mélange.

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fournisseur:

Safetec of America, Inc.

887 Kensington Avenue

Buffalo, NY, USA 14215

No. de téléphone du fournisseur

: 716-895-1822

No. de téléphone en cas d'urgence

: 1-800-255-3924

Nom, adresse, et numéro de téléphone du fabricant:

Consulter le fournisseur.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification du produit chimique

Ce produit est classé comme dangereux en vertu des règlements américains de l'OSHA (29 CFR 1910.1200) (2012) Hazcom et du règlement SIMDUT canadien (Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT) 2015).

Éléments d'étiquetage

Pictogramme (s) de danger



Mot indicateur

Danger

Mentions de danger

Liquide et vapeur inflammable. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer une somnolence et des vertiges.

Conseils de prudence

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 2 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Tenir à l'écart de la chaleur/étincelles/flammes nues/surfaces chaudes. - interdiction de fumer Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement de ventilation électrique et anti-explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer la brume ou les vapeurs. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

En cas de contact avec la peau (ou les cheveux: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. EN CAS D'INHALATION: Déplacer la victime à l'air frais et garder en position confortable pour respirer. En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Continuer de rincer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. En cas d'incendie: Utiliser un agent approprié pour l'extinction.

Tenir au frais. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé.

Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale.

Autres dangers

Aucun à notre connaissance.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

<u>Nom chimique</u>	<u>Nom commun et les synonymes</u>	<u>No CAS</u>	<u>Concentration</u>
Éthanol	Alcool alcool éthylique	64-17-5	67.50
Triéthanolamine	2,2', 2' '- Nitrioltriéthanol Tris (2-hydroxyéthyl) amine	102-71-6	30684423

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

- Ingestion* : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne es consciente). Ne pas provoquer le vomissement à moins d'être dirigé à le faire par un personnel médical qualifié. Faire appel à une assistance médicale.
- Inhalation* : Si la respiration est difficile, sortir à l'air frais et maintenir la personne au repos dans une position confortable pour respirer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
- Contact avec la peau* : Laver à l'eau chaude et au savon. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
- Contact avec les yeux* : En cas de contact avec les yeux: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. S'il y a lieu, enlever les lentilles cornéennes si cela est facile à faire. Continuer de rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- : Aucun rapporté par le fabricant.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- : Traiter de façon symptomatique.

SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés

- : Produits chimiques secs mousse. Dioxyde de carbone (CO2)

Agents extincteurs inappropriés

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 3 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

: Ne pas utiliser de jet d'eau comme moyen d'extinction dans la mesure où cela pourrait étendre l'incendie.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange / Conditions d'inflammabilité

: Le produit est combustible et s'il est chauffé, peut dégager des vapeurs qui peuvent former des vapeurs / mélanges explosifs avec l'air. Une décomposition thermique ou la combustion peut libérer des gaz ou des vapeurs toxiques.

Classification d'inflammabilité (OSHA 29 CFR 1910.106)

: Liquide et vapeur inflammable.

Produits de combustion dangereux

: Oxydes de carbone

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Équipement de protection pour les pompiers

: Un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements protecteurs doivent être portés en cas d'incendie.

Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie

: Refroidir les récipients exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlevez-le, s'il n'y a aucun risque pour le faire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

: Éliminer toutes les sources d'ignition (ne pas fumer, pas de torche, d'étincelles ou de flammes à proximité). Éloigner le personnel non requis. Porter l'équipement de protection personnelle adéquat. Ne pas toucher les contenants endommagés ou la substance déversée accidentellement sans avoir les vêtements de protection appropriés. Pour la protection personnelle, consulter section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

: Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou dans le sol.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Absorber le déversement avec de la vermiculite ou toute autre matière inerte.

Gros déversements: Rincer abondamment avec de l'eau. Empêcher l'entrée dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les zones confinées. Endiguer pour élimination ultérieure.

Petits déversements: Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine). Nettoyer la surface à fond pour enlever toute contamination résiduelle.

Méthodes spéciales d'intervention antidéversement

: En cas d'accident durant le transport aux États-Unis communiquez avec CHEMTREC au 1-800-424-9300 ou International au 1-703-527-3887.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

: Tenir éloigné de la chaleur, des flammes nues et des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. Éliminer toutes sources d'ignition Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Porter l'équipement de protection personnelle adéquat. Éviter de respirer la brume ou les vapeurs. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Laver soigneusement après manipulation.

Conditions d'un stockage sûr

: Ne pas stocker près de matières inflammables ou combustibles. Conserver dans son contenant d'origine hermétiquement fermé dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 4 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Substances incompatibles : Agents comburants forts. Acides.

SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

<u>Limites d'exposition:</u>				
<u>Nom chimique</u>	<u>ACGIH TLV</u>		<u>OSHA PEL</u>	
	<u>TWA</u>	<u>STEL</u>	<u>PEL</u>	<u>STEL</u>
Éthanol	P/D	1000 ppm	1000 ppm (1900 mg/m ³)	P/D
Triéthanolamine	5 mg/m ³	P/D	P/D	P/D

Contrôles de l'exposition

Ventilation et mesures d'ingénierie

: Ventilation à la source et générale antidéflagrante.

Protection respiratoire

: Si les contrôles techniques ne maintiennent pas les concentrations atmosphériques en-deça des limites d'exposition recommandées (le cas échéant) ou à un niveau acceptable (dans les comtés où les limites d'exposition n'ont pas été établie), un appareil respiratoire homologué doit être porté. Contactez un professionnel de la santé, sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques.

Protection de la peau

: Gants résistant aux produits chimiques recommandés.

Protection des yeux/du visage

: Porter des lunettes de sécurité.

Autre équipement de protection

: Porter des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures et des vêtements de protection appropriés pour le risque d'exposition. Contactez un professionnel de la santé, sécurité ou le fabricant pour des informations spécifiques.

Considérations générales d'hygiène

: Toujours observer de bonnes mesures d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé le produit et avant de manger, de boire, et / ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence : État physique: Liquide.
 Forme: Gel.
 Couleur: Incolore.

Odeur : Légère odeur d'alcool.

Seuil olfactif : Pas disponible.

pH : 6.3 - 8.1

Point de fusion/point de congélation

: Pas disponible.

Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition

: Pas disponible.

Point d'éclair : 81.0 °F (27.2 °C) Coupelle fermée

Point d'éclair, méthode : Pas disponible.

Taux d'évaporation (acétate n-butylque = 1)

: Pas disponible.

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 5 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable.

Limite inférieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 3.3%

Limite supérieure d'inflammabilité (% en vol.)

: 19%

Propriétés comburantes : Pas disponible.

Propriétés explosives : Pas disponible.

Tension de vapeur : Pas disponible.

Densité de vapeur : Pas disponible.

Densité relative / Poids spécifique

: 0.93

Solubilité dans l'eau : Complet

Autres solubilité(s) : Pas disponible.

Coefficient de partage: n-octanol/eau / Coefficient de répartition eau/huile

: Pas disponible.

Température d'auto-inflammation

: Pas disponible.

Température de décomposition

: Pas disponible.

Viscosité : Pas disponible.

Matières volatiles (% en poids)

: Pas disponible.

Composés organiques volatils (COV)

: Pas disponible.

Pression absolue du récipient

: Pas disponible.

Distance de projection de la flamme

: Pas disponible.

Autres observations physiques/chimiques

: Aucun connu ou rapporté par le fabricant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Ce produit est stable et non-réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Risque de réactions dangereuses

: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Conditions à éviter : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Températures élevées.

Matériaux incompatibles : Agents comburants forts. Acides.

Produits de décomposition dangereux

: Oxydes de carbone

SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Information sur les voies d'exposition probables:

Voies d'entrée - inhalation : OUI

Voies d'entrée - peau et yeux : OUI

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 6 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Voies d'entrée - ingestion : OUI

Voies d'exposition - absorption cutanée
: OUI

EFFETS ÉVENTUELS POUR LA SANTÉ:

Symptômes d'exposition de courte durée (aiguë)

Signes et symptômes - Inhalation

: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Signes et symptômes - ingestion

: L'ingestion peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Signes et symptômes - peau : Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser et assécher la peau, entraînant inconfort et dermatite.

Signes et symptômes - yeux : Provoque une sévère irritation des yeux.

Risque d'effets chroniques sur la santé

: P/D

Mutagénicité : Aucune donnée disponible pour indiquer si le produit ou ses composants présents à plus de 0,1% sont mutagènes ou génotoxiques.

Cancérogénicité : Ce produit n'est pas considéré comme étant cancérogène par CIRC, ACGIH, NTP ou OSHA.

Effets sur la reproduction & Tératogénicité

: Ce produit n'est pas soupçonné causer des effets sur la reproduction ou le développement.

Sensibilisation à la matière : Ce produit n'est pas censé causer une sensibilisation respiratoire.

Ce produit n'est pas censé causer une sensibilisation cutanée.

Effets spécifiques sur organes cibles

: Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique: Peut provoquer somnolence ou vertiges. Toxicité pour certains organes cibles - Exposition à répétition: N'est pas classifié en termes de toxicité spécifique pour les organes cibles, (exposition répétée).

Maladies aggravées par une surexposition

: Aucun rapporté par le fabricant.

Substances synergiques : Aucun rapporté par le fabricant.

Données toxicologiques : N'est pas censé être un danger par aspiration.

<u>Nom chimique</u>	<u>CL50(4hr)</u> <u>inh, rat</u>	<u>DL50</u>	
		<u>(Oral, rat)</u>	<u>(cutané, lapin)</u>
Éthanol	> 32 380 ppm (61 mg/L) 4 heures (vapeur)	7060 mg/kg	> 15 800 mg/kg
Triéthanolamine	P/D	6110 mg/kg	> 19 870 mg/kg

Autres dangers toxicologiques importants

: N'est pas censé être un danger par aspiration.

SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité : Le produit n'a pas été classé comme étant dangereux pour l'environnement.

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 7 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Données Écotoxicité:

Composants	No CAS	Toxicité pour les poissons		
		CL50 / 96h	NOEL / 21 jour	Facteur M
Éthanol	64-17-5	> 100 mg/L Vairon à grosse tête Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	11 800 mg/L Vairon à grosse tête Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)	P/D	P/D

Composants	No CAS	Toxicité pour les daphnias		
		CE50 / 48h	NOEL / 21 jours	Facteur M
Éthanol	64-17-5	5012 mg/L (Puce d'eau) (daphnie magna)	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	609.88 mg/L (Puce d'eau) (Ceriodaphnia dubia)	16 mg/L (Puce d'eau) (daphnie magna)	P/D

Composants	No CAS	Toxicité pour les algues		
		EC50 / 96h or 72h	NOEC / 96h or 72h	Facteur M
Éthanol	64-17-5	1000 mg/L/96hr algues vertes (Selenastrum capricornutum)	P/D	P/D
Triéthanolamine	102-71-6	512 mg/L/72hr algues vertes (Desmodesmus subspicatus)	P/D	P/D

Persistence et dégradabilité

: Pas disponible.

Potentiel de bioaccumulation

: Pas disponible.

<u>Composants</u>	<u>Coefficient de partage: n-octanol/eau (log Kow)</u>	<u>Facteur de bioconcentration (FBC)</u>
Éthanol (CAS 64-17-5)	- 0.31	P/D
Triéthanolamine (CAS 102-71-6)	-1	<3.9 BCF method: OECD 305C

Mobilité dans le sol : Pas disponible.

Effets nocifs divers sur l'environnement

: Aucun autre effet négatif pour l'environnement (comme par exemple, l'appauvrissement de l'ozone, le potentiel de la création d'ozone photochimique, les perturbations endocriniennes, le potentiel d'un réchauffement global) sont prévus de cette composante.

SECTION 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 8 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Manipulation en vue de l'élimination

: Recueillir, réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés sur un site d'élimination des déchets reconnu.

Méthodes d'élimination

: Élimination conformément à la réglementation applicable.

Les déchets provenant des résidus de produits. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les récipients ou les garnitures vides peuvent renfermer des résidus de produit. Cette matière et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre (voir: Instructions pour l'élimination).

Emballage contaminé: Les récipients vides doivent être amenés à un centre de déchets approuvé pour recyclage ou mise au rebut. Puisque les contenants vides peuvent contenir des résidus du produit, respecter les avertissements sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

RCRA (Resource Conservation and Recovery Act/Loi sur la conservation et la remise en état des ressources)

: Le code de déchet doit être attribué en accord avec l'utilisateur, le producteur et les services d'élimination de déchets.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Information sur la réglementation	Numéro ONU	Nom d'expédition des ONU	Classe(s) de danger pour le transport	Groupe d'emballage	Étiquette
Les États-Unis (DOT)	UN1170	ETHANOL more than 24 per cent ethanol, by volume; ETHANOL SOLUTION more than 24 per cent ethanol, b Aucun connu.	3	III	
Les États-Unis (DOT) Informations supplémentaires	Aucun(e).				
ICAO/IATA	UN1170	Ethanol Aucun connu.	3	III	
ICAO/IATA Informations supplémentaires	En référence à l'instruction d'emballage OACI/IATA Y309, 309, or 310.				
IMDG	UN1170	ETHANOL more than 24 per cent ethanol, by volume; ETHANOL SOLUTION more than 24 per cent ethanol, b Aucun connu.	3	III	
IMDG Informations supplémentaires	Code d'emballage: P001, LP01 Disposition particulière emballage; PP2 Code GRV: IBC03 Disposition particulière GRV: - Instructions citernes IMO: T1 Instructions Citerne UN: T2 Dispositions particulières citernes: TP1				

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Aucun rapporté par le fabricant.

Dangers pour l'environnement

: Le produit n'a pas été classé comme étant dangereux pour l'environnement.

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 9 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas établi.

SECTION 15. INFORMATION SUR LA RÉGLEMENTATION

Renseignement fédéral É.-U :

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur les listes de produits chimiques fédérales américaines suivantes

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	TSCA Inventory	CERCLA Reportable Quantity(RQ) (40 CFR 117.302):	SARA TITLE III: Sec. 302, Extremely Hazardous Substance, 40 CFR 355:	SARA TITLE III: Sec. 313, 40 CFR 372, Specific Toxic Chemical	
					Toxic chimique	concentration de minimis
Éthanol	64-17-5	Oui	S/O	S/O	Non	No
Triéthanolamine	102-71-6	Oui	P/D	S/O	Non	No

Ce produit est un «produit chimique dangereux» tel que défini par la norme de communication des dangers de l'OSHA, 29 CFR 1910.1200.

Lois É.-U. "State Right to Know":

Les produits chimiques suivants sont inscrits par chacun de ces états:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	California Proposition 65		Liste d'état "Right to Know"					
		Inscrit	Type de toxicité	CA	MA	MN	NJ	PA	RI
Éthanol	64-17-5	Non	S/O	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Triéthanolamine	102-71-6	Non	P/D	No	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

Non réglementé.

Canadian Information:

Non réglementé.

P/D

Renseignement international:

Les composants inscrits ci-dessous sont présents sur la liste d'inventaire internationale suivante:

<u>Composants</u>	<u>No CAS</u>	European EINECs	Australia AICS	Philippines PICCS	Japan ENCS	Korea KECI/KECL	China IECSC	NewZealand IOC
Éthanol	64-17-5	200-578-6	Present	Présent	(2)-202	KE-13217	Present	HSR001144
Triéthanolamine	102-71-6	203-049-8	Present	Présent	(2)-308	KE-25940	Present	HSR002785

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Légende

: ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CA: California
CAS: Chemical Abstract Services
LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement)
CERCLA: Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act of 1980
CFR: Code of Federal Regulations
RPC: Règlement sur les produits contrôlés
ACNOR: Association canadienne de normalisation
DOT: Department of Transportation
LIS : liste intérieure des substances

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 10 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

EPA: Environmental Protection Agency
HMIS (Hazardous Materials Information System/Système d'information sur les matières dangereuses)
LPD: Loi sur les Produits Dangereux
HSDB: Hazardous Substances Data Bank
CIRC: Centre international de recherche sur le cancer
IATA: International Air Transport Association
ICAO: International Civil Aviation Organisation
IMDG: Code maritime international pour les marchandises dangereuses
Inh: Inhalation
CL: Concentration létale
DL: Dose létale
MA: Massachusetts
MN: Minnesota
S/O: Sans objet
P/D: Pas disponible
NFPA: National Fire Protection Association
NIOSH: National Institute of Occupational Safety and Health
NJ: New Jersey
NOEC: Concentration sans effet observé
NTP: National Toxicology Program / Programme national de toxicologie
OCDE: Organisation de coopération et de développement économiques
OEL: Limites d'exposition professionnelle nationale
OSHA: Occupational Safety and Health Administration
PA: Pennsylvania
PEL: Permissible exposure limit (Limite d'exposition permise)
EPP; Équipement de protection personnelle
RCRA: Resource Conservation and Recovery Act
RI: Rhode Island
RQ: Quantité rapportable
RTECS: Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
SARA: Superfund Amendments & Reauthorization Act
FDS: Fiche de données de sécurité
STEL: Limite d'exposition à court terme (Short Term Exposure Limit)
TMD: Loi et Règlement sur le transport des marchandises dangereuses au Canada
TLV: Valeurs seuils (Threshold Limit Values)
TWA: Moyenne pondérée dans le temps
VLEM: Valeur limite d'exposition en milieu de travail
SIMDUT: Système d'information sur les matières utilisées au travail

Références

1. ACGIH Documentation sur les valeurs seuils et les indices d'exposition biologique (2015)
2. Centre canadien d'hygiène et de sécurité, CCInfoWeb bases de données, 2015 (CHEMpendium, RTECS, HSDB, INCHEM).
3. European Chemicals Bureau, Existing Chemicals Work Area, EINECS Information System, 2014.
4. Fiche de données de sécurité du fabricant.
5. OCDE - Le portail mondial de l'information sur les substances chimiques - portail eChem 2015.

Date de la préparation (mm/jj/aaaa)

: 09/25/2015

Date de la révision (mm/dd/yyyy)

: 28/11/2015

No. de révision

: 01

Revision Information

: Aucun(e).

Autres considérations spéciales pour une manipulation

: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Parfum inodore ABHC

Date de révision de la FS (mm/jj/aaaa): 11/28/2015

Page 11 de 11

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

<p>Préparée pour: Safetec of America, Inc. 887 Kensington Avenue Buffalo, NY 14215 Téléphone: 1-716-895-1822 www.safetec.com</p>	
<p>Préparée par: ICC The Compliance Center Inc. Téléphone: (888) 442-9628 (U.S.): (888) 977-4834 (Canada) http://www.thecompliancecenter.com</p>	

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

Préparée par: ICC Centre de Conformité Inc. 1-888-442-9628
<http://www.thecompliancecenter.com>

Clause de non-responsabilité

Cette fiche de données de sécurité a été préparé par ICC Centre de Conformité Inc. en utilisant l'information fournie par / et obtenu à partir du Service d'information CCHST sur le Web. Les informations contenues dans cette Fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors d'une exposition à ce produit. ICC Centre de Conformité Inc. décline expressément toute garantie explicite ou implicite et assume aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à l'utilisation avec tout autre produit ou dans un autre procédé.

Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée, ou modifiée en aucune façon sans avoir une permission spécifique de Safetec of America, Inc et d'ICC Centre de Conformité Inc.

FIN DU DOCUMENT